



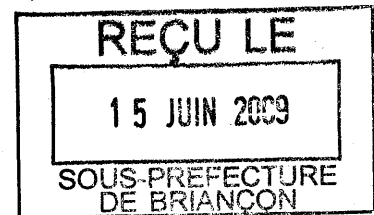
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

9 juin 2009

Le 9 juin 2009 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 3 juin 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 36
Nombre de pouvoir : 1
Nombre de Votes : 37



M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD – M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – M. Philippe SEZANNE (représentant Mme Catherine VALDENNAIRE) – M. Romain GRYZKA (représentant M. Philippe PELLORCE) – Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

Commune de Cervières : M. Raymond COLOMB (représentant M. Thierry DUCURTIL). – M. Marc FAURE-BRAC.

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Jean-Louis FAURE.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK.

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI.

Commune de Névache : Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – Mme Léa ROUX.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. Christian BREMOND.

AVAIT DONNÉ POUVOIR : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANG à Mme Corinne MEYER.

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DELIBERATION N° 2009-065 DU 09 JUIN 2009

Rapporteur : M. Pierre LEROY

OBJET : ENVIRONNEMENT & DEVELOPPEMENT DURABLE

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS - Acquisition de dispositifs de compostage individuel

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la directive européenne 1999/31/CE du 26 avril 1999 concernant la mise en décharge des déchets,

Vu la délibération N°3 du 3 mars 2007 relative à la diversification des outils de collecte sélective,

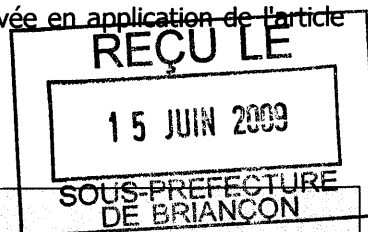
Considérant l'excellent accueil qu'a pu rencontrer l'opération « Compostage individuel » menée, à titre expérimental (600 kits de compostage vendus aux usagers à un tarif avantageux déduction faite des divers soutiens financiers & une liste d'attente dressée), pour renouveler son action la Communauté de Communes du Briançonnais a lancé une consultation le 11 mars 2009 en vu de l'acquisition de 800 kits de compostage individuel.

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 14 avril 2009,

Vu l'avis favorable des Membres de la Commission ENVIRONNEMENT & DEVELOPPEMENT DURABLE en date du 3 juin 2009,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,



DELIBÈRE

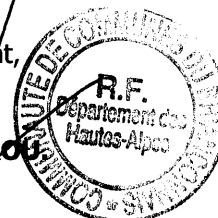
■ Autorise Monsieur le Vice-président délégué au développement durable et à la valorisation de la collecte des déchets, à signer le marché d'acquisition de kits de compostage individuel avec la société JEWEL pour un montant de 35 656,00 €TTC.

■ Fixe le prix de la vente des kits de compostage individuel au tarif de 23,00 euros TTC l'unité, correspondant au coût net d'acquisition, déduction faite des subventions.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain BAYROU



Date dépôt S.P. : **15 JUIN 2009**

Date affichage : **15 JUIN 2009**